

Présentation de l'informatique à l'ENSAP Bordeaux

Les ressources informatiques

Les ressources informatiques de l'école accessibles aux utilisateurs se situent principalement dans le **bâtiment CRI** (Centre de Ressources Informatiques) mais aussi à la **médiathèque** et dans différents points de projection vidéo : **amphithéâtres, salles de cours**, conférences et diplômes.

Au **CRI** se trouvent les salles informatiques utilisées pour les cours/TD informatiques, des copieurs-imprimantes, des traceurs ainsi qu'un scanner grand format (42 pouces) et un massicot grand format. Les configurations matérielles et logicielles des ordinateurs sont affichées dans les salles et consultables sur le site Internet de l'école, dans la rubrique 'Ecole/Ressources/Informatique/Descriptif des salles'. Le personnel du Service informatique et audiovisuel est basé au CRI.

À la **médiathèque**, des postes en libre accès permettent la consultation du fonds documentaire de toutes les écoles d'architecture et de différents documents spécialisés (Le Corbusier, données CUB en accès contrôlé, etc.).

Enfin, un réseau wifi couvre la totalité de l'école.

Accès et règlements

L'accès au CRI est autorisé à tous les utilisateurs et doit s'effectuer par badgeage à certaines heures de la journée, au moyen de la carte multiservices d'étudiant/personnel.

L'accès à la médiathèque est libre, les horaires étant indiqués à l'entrée et sur le site web de l'école.

Pour chaque étudiant ou enseignant, et sur présence de celui-ci au bureau des techniciens informatiques (premier étage du CRI), l'ENSAP crée un compte (identifiant au format prenom.nom et mot de passe) ainsi qu'une boîte/adresse électronique individuelle (format prenom.nom@bordeaux.archi.fr) et délivre une carte multiservices de type Aquipass-Unicampus, si l'utilisateur n'en dispose pas encore.

Tout utilisateur peut :

- **Accéder au CRI, hors fermeture du bâtiment* ou de l'école**.**
- Réaliser des copies et impressions au moyen de la carte multiservices. Cela est payant pour les étudiants (porte-monnaie électronique Gespage).
- **Accéder librement aux salles et ressources informatiques du CRI pendant les plages d'ouverture du bâtiment** : ordinateurs, traceurs et copieurs-imprimantes (papier fourni), serveurs de fichiers, etc. **Ce libre-accès s'entend hors cours et TD, ceux-ci étant toujours prioritaires.**
- Accéder aux copieurs-imprimantes de la médiathèque (papier fourni).
- Bénéficier d'un espace de travail personnel de 1 à 5 Go sur un serveur de fichiers.
- Utiliser le réseau WiFi de l'ENSAP à partir des ordinateurs et appareils portables personnels (24h/24h).
- (Uniquement pour un étudiant inscrit sur un cursus de plus d'un an) accéder à un compte hébergé dans le « Cloud Microsoft Office 365 pour l'éducation » d'une capacité de 50 Go pour la messagerie et d'1 To pour l'espace de stockage OneDrive.

La carte multiservices permet aussi aux étudiants de régler les services du CROUS (porte-monnaie électronique Izly).

* *Fermeture du CRI : 2 semaines avant les vacances d'été.*

*** Fermeture de l'école : 1 semaine à la Toussaint, 2 semaines à Noël, 1 semaine à Pâques, 5 semaines en été, jours fériés et ponts.*

Principaux outils

- Le **site web** de l'école est une source d'informations essentielle, en particulier l'**Intranet** qui propose un **accès personnalisé et rapide aux principaux services** (consultation des plannings et notes, supports de cours, transfert de fichiers volumineux, web-conférences, etc.).

Site public : <http://www.bordeaux.archi.fr> / Intranet : <http://www.bordeaux.archi.fr/intranet.html>

- Il est aussi très important de **relever régulièrement sa messagerie école**. C'est en effet par elle que circulent la plupart des informations pédagogiques. Pour en faciliter l'utilisation, vous trouverez sur l'Intranet une page détaillant l'installation sur tous les supports et environnements et les informations associées.

Adresse webmail étudiants : <https://webmail.bordeaux.archi.fr> / Adresse webmail enseignants : <https://hermes.bordeaux.archi.fr> / Page dédiée sur l'Intranet : 'Informatique/Messagerie'.

- L'école dispose d'une **plateforme d'enseignement à distance**, basée sur **Moodle**, et contenant des espaces de cours accessibles via Internet (informations et documents pédagogiques, devoirs...).

Adresse Moodle ensapBx : <https://thot.bordeaux.archi.fr> / Page dédiée sur l'Intranet : 'Scolarité/Moodle'.

- **TAIGA** est un outil informatique de **gestion de cursus** commun aux écoles d'architecture. Il permet la gestion du programme pédagogique, du planning, des notes, des listes pédagogiques, etc.

Adresse TAIGA étudiants : <https://etudiant.archi.fr> / Adresse TAIGA enseignants : <https://enseignant.archi.fr> / Page dédiée sur l'Intranet : 'Scolarité/TAIGA'.

- L'école est équipée de plusieurs salles permettant la **visio-conférence (Zoom, Starleaf, Renaviso...)**. L'utilisation est possible pour un/des administratif(s) ou enseignant(s), et avec réservation. Page dédiée sur l'Intranet : 'Informatique/Audiovisuel'.

Principales consignes et informations

- Travailler dans un environnement réseau multi-utilisateurs exige d'être **prudent avec ses paramètres de connexion et ses données personnelles**, et notamment de **ne pas les communiquer!**

- **Les périphériques disponibles à l'école (copieurs-imprimantes, traceurs, scanner...) obéissent à des procédures particulières**. Il faut donc bien respecter les instructions affichées dans les salles et à proximité des appareils.

- De nombreux **volumes réseau partagés** sont disponibles. Ce sont des espaces de stockage situés sur des serveurs, sur lesquels vous pouvez récupérer différentes données pédagogiques.

- Des **listes de diffusion** sont aussi disponibles et permettent de mieux cibler les destinataires de messages et donc d'alléger le trafic global.

- Les informations pour la mise en place du **compte Izly** (étudiants) sont directement envoyées par le **CROUS**.

- En tant qu'étudiant ou personnel à l'ENSAP, vous pouvez bénéficier de **tarifs préférentiels sur du matériel et des licences logicielles**. Consultez pour cela la page dédiée sur l'intranet de l'école : Informatique/Offres éducation.

Pour plus d'information sur ces différents points, consultez les rubriques 'Scolarité' et 'Informatique' sur l'intranet de l'école (<http://www.bordeaux.archi.fr/intranet.html>).

Enfin, nous attirons votre attention sur le respect des lois en vigueur, ainsi que du règlement intérieur de l'école et de la charte du bon usage des ressources informatiques et des réseaux RENATER et archi.fr.